



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°231 du samedi 25 avril 2020

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS

INFORMATIONS SPECIALES COVID 19

Ecoles :

Selon les consignes de l'ÉTAT et sous réserve de modification, la rentrée scolaire se fera comme suit :

12 mai : Grande section et CP à Anais et CM2 à Tourriers,

25 mai : l'ensemble des classes sur les trois écoles.

L'accueil des enfants des soignants et des professions retenues par l'État à compter du 12 mai est maintenu, mais réorganisé selon un processus qui sera communiqué directement aux parents concernés.

Dès que le protocole sanitaire sera communiqué par les services de l'État, la mairie se mettra en conformité pour accueillir tous les enfants concernés. Les Maires du RPI et les Directrices d'écoles feront connaître au plus tôt les modalités pratiques d'accueil, en particulier concernant le transport en bus, la cantine et la garderie.

Des masques à usage unique ont été commandés pour la protection du personnel des écoles, de l'accueil en mairie et des autres agents.

Cérémonie du 8 Mai :

L'ÉTAT a décidé de limiter les cérémonies du 8 mai et d'interdire la participation de la population.

Le Maire et le Président des Anciens Combattants déposeront une gerbe en présence du Porte Drapeau.

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire rappelle que le CCAS est à l'écoute des familles qui rencontrent des difficultés dans la situation actuelle. Pour plus de renseignements vous pouvez téléphoner au **06 75 75 72 68** et il vous sera répondu en toute confidentialité.

Masques :

Le port du masque est désormais l'un des outils incontournables de la lutte contre le Covid-19. Fabriqué à partir de tissu et réutilisable, un masque répondant à la norme "AFNOR Spec S 76-001" permet de limiter fortement le risque de contamination et de diffusion du virus. Le port du masque s'avère très efficace en complément des gestes dits "barrières" et fait l'objet d'une recommandation des pouvoirs publics et de l'académie de médecine.

Dans ce contexte, et sans attendre une éventuelle intervention de l'État, la municipalité a pris la décision de doter gratuitement l'ensemble des habitants de 2 masques réutilisables : Le premier sera fourni par le Conseil Départemental de la Charente et distribué à chaque habitant à partir du 7 mai. Le second est acheté directement par la commune (voir caractéristiques au verso).

Les fabricants de masques étant actuellement fortement sous tension, la commune met tout en œuvre pour que cette commande de masques soit honorée dans les meilleurs délais et que chaque foyer puisse bénéficier à partir 18 mai de cet équipement de protection indispensable.

Pour faciliter ces deux distributions, merci de bien vouloir remplir le coupon au verso et le déposer dans la boites aux lettres de la mairie ou de le scanner et de le renvoyer à : mairie@aussac-vadalle.fr

Les personnes dans l'impossibilité de se déplacer peuvent téléphoner au 06 75 75 72 68 pour enregistrer leur demande.

Caractéristiques des masques achetés par la commune

Masque barrière tissu
Microfibre 100% polyester



Lavage
30mn à 60°



Masquer le nez, la
bouche et le menton



Durée d'utilisation
4 heures max.



MASQUE BARRIÈRE COVID-19

AFNOR SPEC S76-001:2020

Ce masque barrière en tissu microfibre 100% polyester est destiné à compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale visant à lutter contre les infections virales. Il est destiné au grand public et notamment à toute personne saine ou asymptomatique.

Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425 (masques filtrants de type FFP2).

Son port constitue une barrière de protection contre une éventuelle pénétration virale dans la zone bouche et nez de son utilisateur ou d'une personne se trouvant à proximité. Il a pour vocation de protéger cette zone contre tout contact avec les mains.

Laver votre masque avant la 1ère utilisation puis après chaque utilisation afin de le désinfecter.



Lavage
30mn à 60°



Masquer le nez, la
bouche et le menton



Durée d'utilisation
4 heures max.

Mise en place du masque barrière :

- Se laver les mains,
- poser le masque contre votre visage avec une main
- passer les brides derrière les oreilles avec l'autre main
- ajuster le masque afin de couvrir le nez, la bouche et le menton
- Après usage retirer le masque par les brides et procéder au lavage.

**FACE AU CORONAVIRUS :
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

Se laver les mains

Tousser dans son coude

Utiliser un mouchoir jetable

Eviter les contacts

Porter un masque

Masque tissu made in EU / Microfibre 100% polyester

Taille des masques enfant 10 cm x 14 cm

.....Découper selon les pointillés.....

Adresse et composition du foyer :

.....
.....

Téléphone :

NomPrénom.....Masque Adulte Enfant

NomPrénom.....Masque Adulte Enfant